

VERSION du 25 janvier 2022

Compte Rendu du Conseil de laboratoire du LERMA Du 25 octobre 2021 (salle du Levant + visioconférence)

Membres du Conseil présent(e)s :

Filipe AIRES, Mathieu BERTIN, Emeric BRON, Murielle CHEVRIER, Alain COULAIS, Antoine GUSDORF, Christof JANSSEN, Pascal JESECK, Jacques LE BOURLOT, Anne-Laure MELCHIOR, Nicolas MOREAU, Ludovic PETITDEMANGE, Benoit SEMELIN, Thibaut VACELET, Martina WIEDNER

Membre excusé :

Saoud BAOUCHE

À 14h s'est tenue la réunion des membres du Conseil de laboratoire.

I Approbation de l'ordre du jour

Ajout du point « Validation du compte rendu du Conseil du 26 avril 2021 ».

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II Validation du compte rendu du Conseil du 26 avril 2021

Le compte rendu du Conseil de laboratoire du 26 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

III Présentation HAL Observatoire

- Présentation par Emilie BOUVIER et Aurélie FAYARD du portail HAL de l'Observatoire.
- Ce que le portail HAL de l'Observatoire peut apporter au LERMA :
 - Meilleure visibilité des publications du LERMA.
 - Aide aux personnes qui doivent déposer le texte intégral dans HAL.
 - Recensement des publications scientifiques du LERMA.
- Démarche s'inscrivant dans le deuxième plan national pour la science ouverte.
- Les données d'ADS servent à alimenter HAL mais ce n'est pas parce qu'une publication est sur ADS qu'elle sera sur HAL.

Un projet est en développement avec l'INSU pour mettre en place une passerelle entre ADS et HAL.

- POP (Publications de l'Observatoire de Paris) est en train de fermer. Une migration est en cours pour que les informations apparaissent sur HAL.
- Pour les multiples affiliations, il faut toutes les indiquer pour que les publications soient référencées dans les différentes collections.
- Si besoin, des ateliers peuvent être organisés par la bibliothèque de l'Observatoire pour apprendre à utiliser le portail HAL.

IV Informations du directeur

a) Arrivées et départs dans l'équipe administrative

- Suite au départ en détachement de Viviane BIGOT, il y a eu l'ouverture d'un concours externe pour un poste Observatoire en tant que gestionnaire. Anne BARSKY a été recrutée sur un poste permanent, le 1^{er} septembre 2021. Elle travaille à 80%.
- Suite à l'ouverture d'un concours externe pour le poste de Carine BINGAN, Elise BLANCHARD sera recrutée sur un poste permanent à partir du 1^{er} décembre 2021.
- Nora ROGER est partie en détachement depuis le 1^{er} février 2021 dans une autre structure de SU.

Le poste a été mis en première priorité DIALOG. Il n'y a pas eu de poste pour la campagne NOEMI de printemps. Pour la campagne NOEMI d'hiver, les informations seront disponibles début novembre.

Pour cette campagne, il devrait y avoir pour l'INSU AA : 6 postes en NOEMI et 7 en FSEP.

- Mikaël BENZEKRI est arrivé le 15 juin 2021 sur un poste de gestionnaire en CDD à SU.

Un financement de l'INSU a été reçu pour 6 mois supplémentaires pour le poste de gestionnaire à SU.

- Woihiba EL KHCHAI MALEK devrait partir en congé maternité en novembre 2021 jusqu'en avril 2022.

Le détachement de Nora ROGER étant prolongé d'un an, est ce que SU pourrait prolonger son financement pour le contrat de Mikaël BENZEKRI ?

Edit : A la date du 25 janvier 2022, la situation de l'équipe administrative a évolué.

En arrêt de travail depuis le 21 octobre 2021, Anne BARSKY a présenté sa démission. Elle sera effective au 1^{er} février 2022.

Mikaël BENZEKRI est en CDD à l'Observatoire jusqu'au 31 mars 2022. Il est en arrêt de travail jusqu'au 30 janvier 2022.

Depuis décembre, il n'y a plus de gestionnaire au sein de l'équipe administrative.

b) Etamine

- Présentation du portail Etamine Missions aux membres du Conseil.

C'est un portail unique multi-tutelles de préparation des demandes et de pilotage des missions.

Il s'agit d'une initiative qui vient des laboratoires. C'est un outil du CNRS et de l'AMUE (collectif d'institutions dont fait partie le CNRS, l'Observatoire et les Universités).

- L'objectif est d'arriver, à terme, à une dématérialisation totale de la gestion des missions.

Au lieu de remplir les demandes papier, il faudra se rendre sur la plateforme et les remplir en ligne.

La saisie pourra générer l'ordre de mission, les bons de commandes, les réservations de crédits.

Le lien sera fait avec les marchés (transport, hébergement), avec le Fonctionnaire Sécurité Défense. Si la mission est dans un pays à risques, il y aura toutes les informations à connaître.

- Pour passer des réservations en ligne au portail ETAMINE, il y aura la plateforme NOTILUS qui permettra de gérer les états de frais et les factures.

Dans un premier temps, les pièces justificatives pourront être dématérialisées ce qui génèrera automatiquement les états de frais. Il faudra tout de même apporter, dans un deuxième temps, les justificatifs au gestionnaire.

- L'enjeu d'ETAMINE sera de paramétrer correctement les fonctions de chacun dans la chaîne de validation des missions et des financements. Ce paramétrage se fera depuis l'application RESEDA (outil de gestion répertoriant tout le personnel).

La difficulté de paramétrage va être d'identifier qui aura le rôle de valideur financier sachant qu'il peut y avoir plusieurs responsables de lignes de crédits pour une mission.

En théorie, le portail ETAMINE est un bon outil qui devrait faire gagner du temps au niveau administration.

Jusqu'à fin 2021, il y aura une version non connectée afin de permettre la mise en route du portail.

c) Soutien de base 2022

- Selon la LPR, il doit y avoir une augmentation du soutien de base des laboratoires de 10%.

Il n'y a pas d'information sur une clef de répartition du soutien de base. Cette information n'est pas publique.

- 1 000 € ont été reçus de la part de l'INSU (soit environ 1%).

L'INSU n'a donné aucune explication quant à la somme versée.

- 5 000 € ont été reçus de la part de SU pour 2022 (soit 10%).

Il y a également eu un versement pour 2021 avec possibilité de report exceptionnel sur l'année suivante.

- Peut-être une augmentation de 8% de la part de l'Observatoire (soit environ 7 000 €).

Au départ, l'Observatoire avait annoncé une volonté de formuler une clef de répartition explicite et une augmentation de plus de 10% du soutien de base des laboratoires (jusqu'à 12% ou 13%).

Les critères pris en compte pour la clef de répartition sont :

- Socle de 20 000 € par mois
- La taille du laboratoire

Le calcul est : 1 pour les astronomes et chercheurs employés par l'Observatoire.

- 0,5 pour les autres.
- 0,5 pour les doctorants.
- 0,25 pour les post-doctorants.

- Les services d'observations

Le calcul est : 1 pour les services d'observations portés par le laboratoire.

- 0,5 pour les services d'observations où le laboratoire est associé.

- La gestion de services mutualisés (PADC, CENSUS, pôle instrumental).
- Le degré de pauvreté des laboratoires.

Lors de la présentation en Directoire, début octobre, il était prévu pour le LERMA, une augmentation de 3%.

Le deuxième laboratoire le moins augmenté était à 10% ou 11%.

Après discussion, dans la dernière version de la clef de répartition, le LERMA est à 8% d'augmentation.

- 5 904 € ont été reçus de la part de l'Université de Paris (2 membres au LERMA).

Ce financement n'est pas en lien avec les 10% d'augmentation de la LPR.

d) Campagne emploi Observatoire

- Depuis la mise en place des RCE (Responsabilités et Compétences Elargies), il y a un plafond emploi qui ne peut pas être dépassé.
- Le concours IR calculs scientifiques devrait être rouvert pour 2022. Le poste est actuellement occupé par Xuezhou LU.
- Plusieurs postes vont être pourvus soit en CDD, soit par mobilité. Parmi eux, il y a un poste de support micro-informatique.

La proposition de l'Observatoire est d'ouvrir un poste mutualisé entre le GEPI, le LUTH et le LERMA, géré administrativement par la DIO.

Une Charte rassemblant les besoins des laboratoires a été rédigée afin de définir un mode de fonctionnement.

Le GEPI n'a personne qui s'occupe du soutien, le LUTH a une personne qui s'en occupe à 20% ou 30% et dont ce n'est pas le travail. Au LERMA, Tarikakan DEMIRTURK est favorable pour travailler en équipe.

Dans la Charte, il est demandé que la personne recrutée soit 4 jours par semaine dans les laboratoires. Elle travaillera en priorité pour le GEPI et le LUTH. Tarikakan DEMIRTURK continuera de travailler en priorité pour le LERMA.

- Pourquoi un poste rattaché à la DIO ?
 - L'INSU ne mettra des postes de soutien informatique que dans les structures mutualisées. L'Observatoire ira dans ce sens afin d'obtenir un poste supplémentaire dans cette cellule.
 - L'attractivité du poste sera plus grande. L'intégration à une structure plus grande avec des activités plus larges peut être un environnement de travail plus intéressant.

Plusieurs membres du Conseil ne sont pas favorables à l'implication de la DIO. Le support informatique doit être assuré dans les laboratoires.

- Lors d'une discussion du CIO, la création d'une structure spécifique indépendante de la DIO pour le soutien aux laboratoires a été proposée. Cette proposition a été rejetée car jugée trop compliquée à mettre en place.

- Il est demandé aux membres présents du Conseil de voter pour l'une des deux propositions suivantes :

- Proposition 1 : Le Conseil refuse une solution avec un poste rattaché à la DIO.
- Proposition 2 : Le Conseil accepte une solution avec un poste rattaché à la DIO.

Résultat du vote :

3 votes pour la proposition 1

3 votes pour la proposition 2
9 abstentions

Les avis étant partagés, le Conseil va attendre le retour de la DIO sur la Charte avant de prendre une décision.

e) AG LERMA

La recherche d'une salle pour l'organisation de l'Assemblée générale du LERMA est en cours.
Plusieurs propositions de salle ont été faites :

- Salle panoramique de la tour Zamansky à SU
- Amphi Charpak à SU
- Salle Duncan à la délégation du CNRS à Meudon

Parmi les propositions, il faut vérifier les disponibilités, la capacité d'accueil et l'aménagement des salles.
Pour le moment, plusieurs demandes sont en attente de réponse.

V Nomination référents égalités du LERMA

L'INSU a demandé à ce que des référents égalités soient nommés dans les laboratoires.

La mission des référents égalités n'est pas de résoudre les problèmes mais d'orienter les victimes vers les structures adaptées, expertes, au niveau des tutelles.

Ils seront les points de contact rapprochés, connus, avec qui la communication peut être plus facile en cas de discrimination ou harcèlement entre des personnes du laboratoire.

Une formation devrait être proposée aux référents égalité.

Anaëlle HALLE et Mathieu BERTIN se sont portés volontaires.

Après avoir entendu les motivations des 2 candidats, il est demandé aux membres présents de voter la nomination des référents égalités du LERMA.

Résultat du vote :

15 votes pour

0 contre

0 abstention

Anaëlle HALLE et Mathieu BERTIN sont élus, à l'unanimité, référents égalités du LERMA.

Lors des journées des nouveaux arrivants, il faudrait que les référents égalités puissent se présenter.

VI Elections et nominations au Conseil de laboratoire

- L'organisation des élections pour le représentant du collègue Etudiant au sein du Conseil de laboratoire est en cours. Il y a pour le moment une candidature.

La date limite de dépôt des candidatures est le 2 novembre 2021 et le vote aura lieu le 15 novembre 2021 par voie électronique.

- Bien qu'il n'y ait pas d'obligation par rapport au règlement intérieur du laboratoire, il est possible de rouvrir les nominations de membres extérieurs pour le Conseil de laboratoire.

Proposition de membres du LUTH, du GEPI ou d'autres instituts.

Dans l'avenir, il y aura peut-être un regroupement entre le LERMA et le GEPI. Une fusion entre les deux est relativement naturelle au niveau des thématiques.

Le LUTH a une équipe cosmologie et hautes énergies qui pourrait être regroupée avec le LERMA.

La stratégie serait d'établir des liens avec d'autres laboratoires ou d'autres instituts.

A voir selon les volontaires.

VII Préparation procédure VLD

- La campagne des demandes VLD 2022 commencera début novembre.
- La procédure sera celle présentée lors du Conseil de laboratoire du 26 avril 2021.

A savoir :

- 1) Formulation de la demande

Exposer la motivation de sa demande (1 page maximum) et présenter une lettre d'un collaborateur direct membre permanent du LERMA qui soutient la demande (10 lignes maximum).

- 2) Avis du Conseil scientifique du LERMA.
- 3) Avis du Conseil de laboratoire.

4) Décision finale de la direction en tenant compte des 2 avis et transmission éventuelle à la présidence de l'Observatoire.

VIII Enquête identité Observatoire : discussion

- La synthèse des résultats réalisée par le CS de l'Observatoire a été envoyée aux membres du Conseil. Il est encore possible de faire remonter des remarques. La version finale devrait être prête vers novembre. La prochaine étape sera l'établissement de la stratégie de l'Observatoire (à partir du 22 octobre 2021). La dernière étape sera « Comment restructurer ? » (Printemps 2022).

- Les thématiques principales du LERMA sont raisonnablement présentes dans les pépites ou les forces. Une question se pose : dans quelle catégorie est classée l'activité de l'équipe plasma de Jussieu ? L'équipe a une volonté de s'identifier à la catégorie « expériences de laboratoire ».

IX Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'a été posée.

La séance est levée à 18h15.

Le présent compte rendu a été approuvé à l'unanimité par les membres présents lors du Conseil.